Cahiers de géographie du Québec



Les géographes du Québec se réunissent à Victoriaville

Fernand Grenier

Volume 9, numéro 17, 1964

URI : https://id.erudit.org/iderudit/020535ar DOI : https://doi.org/10.7202/020535ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé) 1708-8968 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cette note

Grenier, F. (1964). Les géographes du Québec se réunissent à Victoriaville. Cahiers de géographie du Québec, 9(17), 102–103. https://doi.org/10.7202/020535ar

Tous droits réservés © Cahiers de géographie du Québec, 1964

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



de cartes. Onze communications étaient inscrites au programme, mais douze ont été présentées. Deux de ces communications concernaient la géographie physique. Sept autres traitaient de géographie humaine, politique, et d'aménagement du territoire. Deux avaient la cartographie pour sujet. Et une avait trait aux techniques audio-visuelles de l'enseignement de la géographie. Toutes ces communications ont été suivies avec un intérêt soutenu, mais le congrès aurait certainement attiré encore plus de participants si une excursion avait été prévue au programme. À défaut d'excursion organisée, les géographes ont goûté à leur manière le tranquille charme automnal de la capitale fédérale.

Jean RAVENEAU

Les géographes du Québec se réunissent à Victoriaville

Un congrès de deux jours, les 29 et 30 janvier 1965, a rassemblé les membres de l'Association des géographes du Québec et quelques autres géographes à Victoriaville. Le programme comportait la visite de l'abattoir de la Coopérative fédérée, située à Princeville, diverses réunions de caractère administratif et le banquet de clôture au cours duquel Maître Noël Dorion exposa quelques aspects du droit corporatif. On peut regretter que, cette année encore, aucune activité de caractère proprement scientifique n'ait été prévue au programme. Sans doute cela peut-il s'expliquer par les difficultés d'ordre administratif que l'Association a eu à surmonter au cours des premières années de son existence. D'autre part, il ne fait pas de doute que la multiplication des activités scientifiques au sein de l'Association contribuera à la renforcer et à lui donner l'élan dont elle a encore besoin. Disons d'ailleurs que l'un des vœux formulés au cours du congrès devrait orienter l'Association vers la formule des colloques et la continuation de son programme d'excursions bien organisées. Cela sera d'autant plus facile que le récent congrès a permis à l'Association des géographes du Québec de marquer indiscutablement des bons points sur le plan administratif. Deux questions, en effet, méritent de retenir l'attention : la reformulation de la constitution de l'A.G.Q. et la présentation du rapport de la Commission Beauregard.

La reformulation de la constitution a occupé l'une des séances les plus chargées du congrès. La nouvelle constitution prévoit un allègement du Bureau de direction qui ne sera plus composé que de cinq membres ; cela correspond mieux aux effectifs actuels de l'A.G.Q. et permettra une plus grande efficacité du travail. Les autres modifications importantes à la constitution portent sur les catégories de membres. Dorénavant, les membres ordinaires de l'Association ne pourront être que des géographes professionnels possédant un diplôme universitaire comportant une thèse du niveau du diplôme d'études supérieures ou de la maîtrise. À côté des membres associés et étudiants, il est prévu des catégories de membres honoraires et de membres bienfaiteurs, ces derniers pouvant être des personnes physiques ou morales contribuant de leurs deniers à l'accomplissement des objectifs de l'Association. Bref, l'Association nous paraît maintenant dotée d'une constitution suffisamment souple pour lui permettre de se développer dans un style démocratique en vue de la satisfaction des besoins professionnels et scientifiques des géographes du Québec.

La présentation du rapport de la Commission Beauregard a constitué l'événement principal du congrès. Cette Commission, présidée par monsieur Ludger Beauregard, professeur à l'université de Montréal, était également formée de monsieur Paul Bussières, de l'université Laval, et de monsieur Pierre Lamoureux, fonctionnaire au gouvernement du Québec. Monsieur Hugues

Morrissette avait agi comme secrétaire de la Commission. Établie par l'A. G. Q. pour enquêter sur l'occupation des diplômés en géographie et, d'une façon plus générale, sur les aspects professionnels de la géographie dans le Québec, la Commission, après avoir tenu des séances publiques, a présenté un rapport comportant trois chapitres principaux : 1° le statut des géographes ; 2° l'éthique professionnelle ; 3° les conditions de travail. Enfin, des appendices résument les conclusions d'une enquête postale faite auprès des géographes et traitant de la

formation éventuelle d'une corporation des géographes.

L'importance des questions abordées dans le rapport Beauregard et la qualité intrinsèque du document auraient dû, croyons-nous, susciter une très belle séance d'échange de vues. Il faut pourtant constater que la discussion a été plutôt terne et a porté sur des points qui n'étaient pas toujours les plus importants. Comment cela s'explique-t-il? Il n'est pas simple de répondre. Disons toutefois que le milieu des géographes québécois est encore un peu restreint et qu'une certaine gêne entre les membres peut imposer un frein aux élans de la discussion. Ajoutons que la plupart des membres prirent connaissance du rapport pendant sa lecture publique. Évidemment, cela laissait peu de temps à la réflexion! Sans doute faudrait-il dire aussi que la fatigue de la veille n'était pas disparue de tous les visages au cours de cette séance du matin consacrée au rapport Beauregard. Bref, la présentation de cet intéressant rapport a été suivie d'une discussion nettement insuffisante. Dans les circonstances, on aurait peut-être pu demander à deux ou trois personnes d'agir comme rapporteurs lors de la séance et d'animer un échange de vues sur les points les plus importants ou les plus difficiles du rapport. Il faudra, à l'avenir, accorder une certaine importance à cet aspect des techniques de réunion.

Au cours du congrès, l'assemblée a procédé à l'élection d'un nouveau Bureau de direction pour la prochaine année. Ont été élus : monsieur Claude Langlois, président ; monsieur Paul Bussières, vice-président ; monsieur Gilles Ritchot, secrétaire ; monsieur Jacques Girard, trésorier ; monsieur Benoît

Robitaille, conseiller.

Maintenant que l'Association des géographes du Québec a des cadres suffisamment rodés, nous avons la conviction qu'elle est en mesure de créer, au cours de l'année, des occasions d'échanges sur le plan scientifique. Il faut certainement louer l'A.G.Q. pour l'excellent travail accompli au cours de l'an dernier et qui, à notre avis, s'exprime surtout par le travail très important de la commission Beauregard.

Fernand Grenier